



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 07 septembre 2017

DECLARATION PREALABLE à la réunion DG/DSC du 07 septembre 2017

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Force Ouvrière regrette l'absence récurrente de documents afférents à l'ordre du jour, ce qui reflète bien le climat d'indécision actuel.

En cette période de rentrée, les personnels de l'EPA-VNF sont inquiets et attendent avec impatience les réponses aux questions qu'ils se posent et que **Force Ouvrière** vous porte aujourd'hui :

- Quels sont les arbitrages du gouvernement concernant l'EPA-VNF en matière d'effectifs et de budgets ?
- Le Contrat d'Objectif et de Performance de l'EPA-VNF (**sans oublier les moyens**), censé donner de la visibilité à l'établissement, sortira-t-il un jour ou bien restera-t-il enfoui aux oubliettes ?
- En mars 2017, **Force Ouvrière** présumait déjà que les outils d'accompagnement (**permettant à minima le maintien des rémunérations**) pour la mise en application de **votre** Projet Stratégique, ne seraient pas confirmés et validés pour l'été par les tutelles. Aujourd'hui, au vu du contexte actuel, **Force Ouvrière** ne peut que **s'inquiéter** du contenu même du décret ITA après le passage entre les fourches caudines du budget ! Votre Projet Stratégique n'est en fait qu'un véritable plan social qui de surcroît est en train de tuer la voie d'eau !
- La feuille de route que vous a assignée la tutelle comporte-t-elle des objectifs ambitieux pour la voie d'eau, ou bien se limite-t-elle à vous charger de mettre en œuvre le plan d'austérité de l'EPA-VNF ?

- Au regard des incertitudes qui viennent de s'exprimer sur le projet Seine Nord Europe, il est nécessaire de suspendre les projets de réorganisation de l'exploitation qui en découlent (Téléconduite) à la DT Nord Pas-de-Calais et Bassin de la Seine.

Enfin, **Force Ouvrière** ne saurait conclure cette déclaration sans évoquer une nouvelle fois la Direction Territoriale de Strasbourg, et plus particulièrement les conditions dans lesquelles s'est déroulée la pseudo « concertation » indemnitaire :

C'est ainsi que le Directeur Territorial, non content de faire sortir notre unique représentant dans cette instance, soi-disant pour traiter de son cas personnel, mais en fait pour l'exclure totalement des débats relatifs aux agents du grade qu'il représente, démontre une nouvelle fois sa méconnaissance des règles d'harmonisation en fixant , **(probablement dans le but de faire des économies)** une moyenne inférieure à 1, alors que les instructions imposent qu'elle soit fixée à 1. Cette décision va pénaliser lourdement les agents qui se sont vu imposer des coefficients planchers pour des raisons techniques en 2016, sachant que le passage au RIFSEEP prévu au 1^{er} janvier 2018 va figer leur situation.

Les agents de la DT Strasbourg apprécieront !

Les DSC **Force Ouvrière
de l'EPA-VNF**

